

LE MÉCANISME DE DÉVELOPPEMENT PROPRE

LE MDP EN AFRIQUE
FINANCEMENT ET SOUTIEN



United Nations
Framework Convention on
Climate Change



INTRODUCTION

Dès 2006, les parties au protocole de Kyoto ont reconnu l'importance d'une répartition équilibrée des projets MDP au niveau régional et salué la création du Cadre de Nairobi, qui rassemble les organisations régionales et celles des Nations Unies pour faciliter l'accès à ce mécanisme. A la lumière des avantages que le mécanisme de développement propre (MDP) peut apporter aux régions moins développées, les partenaires du Cadre de Nairobi, entre autres, ont commencé à financer des programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités pour le MDP, particulièrement en Afrique.

Les pages suivantes décrivent brièvement les principales possibilités de financement et de soutien disponibles pour les projets MDP en Afrique.

LE PROGRAMME DE PRÊTS DE LA CCNUCC POUR LES PAYS COMPTANT MOINS DE 10 PROJETS MDP ENREGISTRÉS

Ce programme de prêts a été mis en place par le secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques à la demande des parties au protocole de Kyoto. Il propose des prêts à taux d'intérêt nul pour couvrir les dépenses suivantes liées aux projets MDP :

- Développement du document descriptif du projet (Project Design Document–PDD)
- Validation du PDD par une entité opérationnelle désignée (EOD)
- Vérification par une EOD la première délivrance d'unités de réduction certifiée des émissions (URCE)

Les projets faisant l'objet d'une demande de prêt doivent avoir de fortes chances d'être enregistrés auprès de la CCNUCC et de générer au moins 7 500 URCE par an pour les projets dans les Pays les moins avancés (PMA), et 15 000 URCE par an pour les pays non PMA. Le projet doit être documenté par un consultant MDP expérimenté et le prêt ne doit pas «évincer» d'autres sources de financement, comme le financement par des donateurs ou par un acheteur d'URCE déjà identifié dans le projet.

On trouvera de plus amples informations concernant la procédure de demande de prêt et les critères de sélection sur le site : <http://www.cdmloanscheme.org>

LES CENTRES REGIONAUX DE COLLABORATION (CRC) DE LA CCNUCC A LOME ET KAMPALA

En vue d'apporter un soutien pratique aux projets MDP, le secrétariat de la CCNUCC, en partenariat avec des banques régionales de développement, a contribué à la création de deux centres régionaux de collaboration en Afrique. Le premier, situé à Lomé (Togo), apporte surtout son appui aux pays d'Afrique francophone, tandis que le second, situé à Kampala (Ouganda) se concentre sur les plus de 20 pays d'Afrique de l'Est et du Sud. Leurs missions principales :

- Identifier les opportunités de projets et de programmes potentiels éligibles dans le cadre du MDP
- Fournir une assistance directe à la mise sur pied de projets et programmes MDP en se penchant sur les questions techniques et de procédure lors des phases de conception et de validation du projet
- Clarifier les problèmes identifiés par des tiers participant à la validation du projet
- Identifier les axes prioritaires pour le développement de niveaux de référence normalisés fondés sur le profil d'émission du pays afin de simplifier considérablement les projets MDP locaux
- Identifier les projets et programmes susceptibles de bénéficier de ces niveaux de référence normalisés et aider à la création de ces projets et programmes
- Fournir un renforcement des capacités institutionnelles à différentes institutions, dont notamment des universités, des organismes de développement indépendants et des agences gouvernementales

Plus d'informations sur le site :

<<http://cdm.unfccc.int/stakeholder/rcc/index.html>>

LES FONDS ET INITIATIVES CARBONE DE LA BANQUE MONDIALE

Sur les 15 fonds et initiatives carbone gérés par la *Banque mondiale*, trois sont prêts à soutenir le MDP ou le seront après la conclusion d'un processus de levée de fonds.

Plus d'informations d'ordre général sur le site : <www.carbonfinance.org>

LE FONDS DE PARTENARIAT POUR LE CARBONE (SOUTIEN AUX POA)

Le Fonds de partenariat pour le carbone (FPC) encourage l'approche programmatique (Programmes of Activities - PoA) du MDP en développant des programmes de réduction des émissions à grande échelle et en achetant les URCE résiduels. En vue de stimuler le financement carbone, le FPC collabore avec les gouvernements et les acteurs du marché aux efforts d'investissement et aux interventions sectorielles. Ces initiatives doivent cadrer avec une croissance économique à faibles émissions de carbone ainsi qu'avec les priorités en matière de développement durable du pays en développement concerné. Plus d'informations sur le site :

<<http://cpf.wbcarbonfinance.org>>

INITIATIVE CARBONE POUR LE DEVELOPPEMENT (FACILITER L'ACCES A L'ENERGIE DANS LES PAYS A FAIBLE REVENU)

L'initiative carbone pour le développement (ou Ci-Dev : « Carbon Initiative for Development ») a été lancée en décembre 2011. Elle vise à renforcer les capacités et à développer des outils et méthodes visant à aider les pays les plus pauvres du monde à accéder au financement carbone, principalement dans le domaine de l'accès à l'énergie. Par ailleurs, elle aura recours à un système de paiement lié aux résultats de réduction des émissions pour soutenir des projets utilisant des technologies propres et efficaces dans les pays à faible revenu.

Plus d'informations sur le site :

<<http://wbcarbonfinance.org/CIDEV>>

LE FONDS BIOCARBONE (AIDE AU BOISEMENT ET AU REBOISEMENT)

Ce fonds, lancé en décembre 2011, a pour objet d'augmenter le nombre de projets qui séquestrent ou conservent le carbone dans les forêts et espaces naturels, comme le REDD (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts) ainsi que les projets MDP relatifs au boisement et au reboisement.

Plus d'informations sur le site : <<http://wbcarbonfinance.org/BioCF>>

SOUTIEN FINANCIER A DES PROJETS DU SECTEUR PUBLIC (PAS NECESSAIREMENT LIES AU MDP)

Les bureaux nationaux de la *Banque mondiale* apportent leur soutien à des projets du secteur public. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site :

www.worldbank.org/countries

SOUTIEN FINANCIER A DES PROJETS DU SECTEUR PRIVE (PAS NECESSAIREMENT LIES AU MDP)

La *Société financière internationale* (SFI) apporte son soutien à des projets du secteur privé. On trouvera un aperçu des différents programmes ainsi que les coordonnées des bureaux nationaux et régionaux de la SFI sur le site : <http://www.ifc.org>

SEMINAIRES DE FORMATION SUR LE MDP

L'*Institut de la Banque mondiale* organise des séminaires de formation pour les parties prenantes identifiées comme telles. Elle propose également des séminaires en ligne accessibles au public. Plus d'informations sur le site :

<http://einstitute.worldbank.org/ei/CourseTheme>

On trouvera un aperçu des possibilités de financement des initiatives en faveur du climat dans les pays en développement sur le site : <http://www.climatefinanceoptions.org>

LE PROGRAMME D'APPUI AU CARBONE EN AFRIQUE (ACSP) DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)

Le programme d'appui au carbone en Afrique (ACSP) était un programme de deux ans visant à apporter aux porteurs de projet et aux autorités nationales africaines désignées une assistance technique directe sur les processus MDP. Il pilotait également le développement et la validation d'une méthode pour les projets de transport transfrontalier d'électricité. Après l'ACSP, la BAD continuera à soutenir des projets présentant un potentiel MDP.

Plus d'informations sur le site : <<http://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/african-carbon-support-program/>>

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES ACTIFS CARBONE EN AFRIQUE (ACAD)

Lancé en 2009 pour stimuler le marché africain du carbone, l'ACAD soutient les projets MDP potentiels au moyen :

- de subventions ciblées pour les coûts initiaux
- d'une assistance technique pour les développeurs de projets locaux
- de formations au financement carbone pour les établissements financiers locaux

L'ACAD vise à soutenir des projets de démonstration hautement reproductibles en réduisant les risques d'investissement aux stades préliminaires associés aux projets carbone africains (à l'exclusion des projets de boisement et de reboisement).

Cette initiative du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de la Standard Bank est financée par le gouvernement allemand. On trouvera de plus amples informations, y compris les directives à suivre pour déposer une demande, sur le site :

<<http://www.acadfacility.org>>

L'INSTRUMENT D'AIDE AU CLIMAT (IAC) DU PROGRAMME INTRA-ACP

Composante de l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC), l'IAC apporte un soutien technique personnalisé à court terme à des projets destinés aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) dans les cinq axes prioritaires de l'AMCC, dont le MDP.

Dès lors qu'une vision précise de l'assistance nécessaire est présentée, des services peuvent être fournis dans un délai d'un mois. Ces derniers comprennent notamment :

- L'identification et la formulation du projet
- Les études de faisabilité
- L'aide en vue d'obtenir des fonds
- Les formations, les ateliers ainsi que le renforcement des capacités
- Le développement des politiques

On trouvera de plus amples informations sur l'IAC, et notamment sur les projets bénéficiaires de cette aide, en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.gcca.eu/intra-ACP/climate-support-facility>

FONDS AFRICAIN DES BIOCARBURANTS ET DES ENERGIES RENOUVELABLES (FABER)

Le FABER, qui contribue au développement de l'industrie des biocarburants et des énergies renouvelables en Afrique, était initialement centré sur les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Ce fonds est géré par la Société africaine des biocarburants et des énergies renouvelables (SABER), qui apporte également une assistance technique en préparant les études de faisabilité et en œuvrant au renforcement des capacités et au transfert de technologie. Il est ouvert à tous les projets liés aux énergies renouvelables en Afrique, y compris ceux qui sont éligibles dans le cadre du MDP.

Le fonds couvre les catégories de projet suivantes :

- Les biocarburants
- Le remplacement des combustibles par l'énergie issue de la biomasse
- L'énergie hydroélectrique
- L'énergie éolienne
- Les fuites de méthane
- Le captage du méthane provenant de sites d'enfouissement
- La sylviculture

Plus d'informations sur le site : <http://www.faber-abref.org/index_english.php>

LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD) DU PNUD EN MATIERE DE CARBONE

Le Fonds Carbone du Programme des Nations Unies pour le développement soutient des projets dans les pays ayant peu ou n'ayant pas de projets MDP. Il se concentre sur les projets qui contribuent puissamment à réaliser les OMD dans les pays les moins développés, auxquels il fournit :

- Des services de développement de projet
- Une assistance technique pour le processus de validation jusqu'à l'enregistrement en tant que projet MDP.

Certains types de projets sont exclus, parmi lesquels la géoséquestration, y compris la récupération assistée des hydrocarbures, le déplacement de charges électriques ainsi que le captage et la destruction de gaz industriels.

Plus d'informations sur le site : <<http://www.mdgcarbon.org/>>

Par ailleurs, il existe des programmes nationaux pour l'achat d'URCE, certains d'entre eux comprenant également un soutien aux projets MDP en phase initiale.

Par exemple :

LE FONDS DE SOUTIEN ALLEMAND AUX PROJETS PROGRAMMATIQUES

LE CENTRE DE SOUTIEN ALLEMAND AUX PROJETS PROGRAMMATIQUES

En vue de soutenir le développement des projets programmatiques, la Banque allemande de développement KfW fournit un certain nombre de services, dont notamment :

- La consultation, l'organisation et l'évaluation des propositions de programme
- Le financement ainsi que des subventions pour couvrir la préparation des concepts du programme, des documents descriptifs du projet et des plans de suivi
- l'aide à la mise en œuvre du programme
- l'assistance à la commercialisation des crédits carbone escomptés

Plus d'informations sur le site :

<https://www.kfw-entwicklungsbank.de/International-financing/KfW-Entwicklungsbank/Environment-and-climate/Klima%C2%ADschutzfonds/PoA-F%C3%B6rderzentrum-Deutschland/>

FONDATION « L'AVENIR DU MARCHE DU CARBONE »

Fondée sur l'idée que le principe sous-jacent à l'approche programmatique revêt également une importance stratégique pour les futures mécanismes de financement international de la lutte contre le changement climatique, la fondation a pour mission de financer des mesures visant à :

- Soutenir la diffusion de l'approche programmatique
- Utiliser le marché pour exploiter les potentiels de réduction des émissions
- Acquérir des connaissances et de l'expérience qui pourraient s'avérer précieux pour les futurs mécanismes du marché du carbone et accroître la capacité des pays portant un projet programmatique à développer davantage de politiques climatiques d'envergure.

Plus d'informations sur le site : <http://www.carbonmarket-foundation.org/home>

Les partenaires du Cadre de Nairobi sont :

- La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- Le Programme des Nations Unies pour le développement
- Le Programme des Nations Unies pour l'environnement
- Le Groupe de la Banque mondiale
- La Banque africaine de développement
- La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
- L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

La première version de cette publication a été distribuée lors du Forum africain du carbone, qui s'est tenu à Addis-Abeba en avril 2012. Cette troisième version a été mise à jour le 1^{er} mai 2013. Les versions à venir comprendront d'autres initiatives de financement et de soutien disponibles de la part de différentes sources multilatérales et nationales. Si vous avez connaissance d'un programme de financement ou de soutien MDP non mentionné ici, veuillez contacter cdm-info@unfccc.int

© 2013 CCNUCC

Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

Tous droits réservés

Cette publication est pour un usage public et ne constitue pas un texte officiel de la Convention tant sur un plan légal que technique. A moins que ce ne soit précisé par une légende ou un signe graphique, la reproduction de tout ou partie du contenu de la publication est autorisée sous réserve que la source soit citée.

Pour plus d'information, veuillez contacter le

Secrétariat des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Martin-Luther-King-Strasse 8, 53175 Bonn, Allemagne

Téléphone +49. 228. 815 10 00, Télécopie +49. 228. 815 19 99, cdm-info@unfccc.int, unfccc.int

ISBN 92-9219-112-8

Crédits photo, intérieur de la couverture:

Avant – Evan Thomas, Projet MDP 4799: Projet d'énergie naturelle Rwanda :

Systèmes de traitement des eaux pour le Rwanda rural (Mugonero Espan, Rwesero, Nyagasambu)

Arrière – Chris Zink, Projet MDP 4302 : Programme de chauffe-eau solaires basse pression SASSA

Direction Artistique et conception : Heller & C GmbH, Cologne



